

Document informatif à la demande du Championnat du Québec intérieur cible concentrique multi-sites 2020

Le Championnat du Québec intérieur se tiendra **les 18et 19 avril 2020 en format multi-site**.

Un club organisateur doit choisir **une seule date**, en complétant le formulaire disponible à cette fin. Il est important de prendre connaissance [la politique](#) en vigueur et des articles 5.1* et 5.2* portant sur les règles de participation aux Championnats.

*** Règle de participation au Championnat du Québec en salle**

5.1. Dès la saison intérieure 2018, tout archer désirant participer au Championnat du Québec en salle doit présenter trois cartes de pointage réalisées durant la saison.

5.2. Les cartes acceptées seront celles de la saison qui débute en novembre et qui finit avec la dernière compétition qui précède le Championnat.

FORMAT DU CHAMPIONNAT

90 flèches

1 x 60 flèches et 1 x 30 flèches) tirés durant la même journée.

GRANDEUR DES CIBLES

Arcs recourbés

Maîtres à cadets inclusivement

Cibles tri spot verticales (pas de petit dix dans la zone du dix).

Minimes et benjamins

Cibles pleines de 60cm

Arcs à poulies

Maîtres à benjamins inclusivement

Cibles tri spot verticales (nouvelles cibles avec le petit dix seulement)

Minimes

Cibles pleines de 60 cm sur le petit 10

Arcs traditionnels

Maîtres, seniors et juniors seulement

Cibles pleines de 40 cm

HORAIRE DE COMPÉTITIONS

Pratique*

Minimum 30 minutes, maximum 45 minutes

Compétition avant-midi

Compétition - 60 flèches consécutives (10 minutes de pause après le 1^{er} 30 flèches)

Midi

Une heure de pause pour l'heure du midi

Compétition après-midi

Aucune pratique n'est permise sur l'heure du midi

2 volées de pratique suivies du dernier 30 flèches.

Fin du championnat

CATÉGORIES D'ÂGES ET STYLES

Les catégories d'âges et les styles, sont ceux en vigueur à Tir à l'arc Québec. Voir les informations sur le site Internet de Tir à l'arc Québec à l'adresse :

<http://www.tiralarcquebec.com/index1.asp?id=1085>

CODE VESTIMENTAIRE

Le code vestimentaire est celui de Tir à l'Arc Canada, tel que décrit à l'article AC 20 des règlements <http://rulebook.worldarchery.org/PDF/Official/2015-04-01/FR-Book3.pdf>

TROPHÉE SYLVIO BEAUREGARD

Une fois les résultats compilés, le classement pour le certificat du Trophée Sylvio Beauregard sera établi et annoncé. Les archers gagnants recevront leur certificat par courrier postal et leur nom sera inscrit sur notre site Internet sous la rubrique respective.

TROPHÉE AIMÉ BREULT

Le Trophée Aimé Breault est décerné au club ayant le plus grand nombre de participants au Championnat provincial intérieur sur cible concentrique.

TROPHÉE LÉONARD BRISSON

Instauré en 2011, le Trophée Léonard Brisson est décerné en guise de reconnaissance au club ayant présenté le plus grand nombre de jeunes de 17 ans et moins au Championnat du Québec intérieur sur cible concentrique.

EXIGENCES POUR L'HOMOLOGATION DES SCORES

Pour que les compétitions soient reconnues, il est nécessaire d'avoir un juge de niveau provincial concentrique minimum. Les honoraires et frais des juges sont à la charge du club organisateur.

REMISE DE MÉDAILLES

Suite à la compilation des résultats les médailles des gagnants seront envoyées par courrier postal.

COÛT D'INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Inscription individuelle

45,00\$ maîtres, seniors et juniors

35,00\$ cadets, benjamins et minimes

Inscription familiale

55,00\$ un adulte un enfant

65,00\$ deux adultes un enfant

75,00\$ deux adultes deux enfants

15,00\$ de plus pour participant additionnel

HONORAIRES DES JUGES

Les honoraires des juges sont fixés à 112,50\$ par journée du championnat. (75,00\$ pour le 60 flèches tirées en avant midi et de 37,50\$ pour le 30 flèches tirées en après midi). Les frais du juge pour le championnat multi site intérieur sont à la charge du club organisateur.

FRAIS D'HOMOLOGATION À TIR À L'ARC QUÉBEC

Les frais d'homologation des résultats seront de 10,00\$ par participant.